

CNR DE LA ROUGEOLE ET DES PARAMYXOVIRIDAE

Pr. F. FREYMUTH,
Pr A. VABRET

Courriels : freymuth-f@chu-caen.fr; vabret-a@chu-caen.fr; cnr-roug-para@chu-caen.fr

Site du CNR : <http://www.chu-caen.fr/service-129.html>

Recommandations pour le diagnostic biologique des oreillons en 2013

- Des foyers isolés d'oreillons apparus dans des collectivités d'adolescents et de jeunes adultes ont été signalés à l'INVS au cours de ces derniers mois.
- Une parotide uni- ou bilatérale est la manifestation habituelle des oreillons, mais l'infection peut se traduire aussi par une méningite lymphocytaire isolée. Il existe des complications, mais elles sont plus rares : encéphalite, surdité, orchite, ovarite, pancréatite.
- Si on se réfère aux épidémies qui ont été observées ces dernières années dans les pays ayant mis en place la vaccination, les cas d'oreillons sont survenus majoritairement chez des sujets vaccinés avec 1 ou 2 doses de vaccin trivalent Rougeole-Rubéole-Oreillons (*Rota JS et al. Clin Vaccine Immunol 2013 ; 20 :391-6*).
- Cette situation épidémiologique rend le diagnostic biologique traditionnel des oreillons par un test ELISA montrant la présence d'anticorps spécifiques IgG et IgM peu efficace. Les anticorps IgM sont en effet fréquemment absents.
- Des lors, la recherche directe de l'ARN viral par PCR dans un prélèvement de salive ou de gorge est à la base du diagnostic biologique. Mais il est fortement recommandé que le recueil de l'échantillon soit effectué dans les 4 premiers jours suivant le début clinique.
- Sur le plan technique, il faut disposer d'un échantillon de salive ou de gorge collecté respectivement, soit sur une salivette (comme pour un diagnostic de rougeole), soit sur un écouvillon de prélèvement rhino-pharyngé standard placé dans un milieu de transport virologique. Ce prélèvement peut être complété par un prélèvement de sang total réalisé sur un tube sec.
- Sur un plan pratique,
 - les sérologies ELISA peuvent être obtenues dans les LAM, leurs correspondants (Biomnis, Cerba..), les laboratoires de virologie des CHU ou de CHR. La recherche des IgG et IgM est cotée à la nomenclature des actes de biologie médicale : B120.
 - La recherche de l'ARN du virus ourlien est effectuée en routine au CNR de la Rougeole et des Paramyxoviridae. Cet acte n'est pas coté à la nomenclature (BHN400). Comme pour la rougeole, il est effectué gratuitement par le CNR, et la procédure à suivre est la même. Des kits salivaires (rougeole/oreillons) sont disponibles à l'Agence régionale de santé ; **les fiches d'accompagnement du prélèvement (différentes pour oreillons et rougeole) sont téléchargeables sur le site du CNR : <http://www.chu-caen.fr/service-129.html>**